



## Piratage boîte mails et harcèlement

Par **tibodemi**, le **29/05/2008 à 21:17**

je correspondais avec une personne il y a 2 ans et ma boîte mails a été piratée et annulée. Aujourd'hui, une personne a réussi à reprendre certains de ces mails et à en modifier d'autres et les envois à ma famille et belle famille faisant ainsi peser des doutes quant à cette relation amicale. une personne a également piraté ma boîte mails de "copains d'avant" et a adressé les mails de 2006 (dont certains modifiés) à ma belle famille. je me marie dans 15 jours et ces mails remettent mon mariage en question. Nous sommes un peu coincé pour porter plainte. Comme nous n'avons pas de gros moyens et que nous ne pouvons pas nous payer un DJ pour notre mariage, nous avons téléchargé des musiques en passant par le peer to peer. Que pouvons nous faire pour que cela cesse et retrouver cette personne? Si nous portons plaintes, serons nous ennuyés quant au téléchargement des musiques? d'avance merci.

Par **frog**, le **29/05/2008 à 21:27**

Bonjour,

A la lecture de votre énoncé, il me vient une question : Si votre futur époux vous fait confiance, pourquoi vous encombrer de démarches qui de toute manière n'aboutiront pas ?

Par **tibodemi**, le **29/05/2008 à 21:35**

Je veux savoir qui peut me vouloir autant de mal. Mon fiancé ne voulait pas que je porte plainte mais c'est moi qui insiste car même si mon fiancé me fait confiance ma belle famille et

ma famille ont aussi vu ces mails et je me retrouve coupable face à eux ce qui est très difficile à vivre. De plus, ça fait deux fois qu'il arrive à pirater mes boites mails et je pense qu'il faut mettre un terme à ce "petit jeux".  
j'espère que vous comprendrez mieux ma démarche. Merci.

**Par frog, le 29/05/2008 à 21:45**

Des boites mail piratées, il y en a des centaines par jour. Très honnêtement, je doute qu'une procédure aboutisse. Je pense que vous auriez plus de succès en vous posant les bonnes questions :

- Qui voudrait foutre en l'air votre couple ?
- Qui vous connaît suffisamment pour répondre correctement à deux questions secrètes ?

Visiblement, c'est quelqu'un qui vous est ou était très proche.

**Par tibodemi, le 29/05/2008 à 21:54**

si je veux savoir qui est cette personne c'est parce qu'au début, c'est à moi qu'elle envoyait les mails, puis à mon fiancé et maintenant à ma belle famille. Les choses prennent de l'ampleur et j'ai peur qu'elle ne s'en prenne à moi physiquement.

J'ai des doutes sur quelques personnes mais je n'ai pas de preuve.

Les sites de voilà et copains d'avant m'ont dit qu'ils pouvaient éventuellement retrouver cette personne mais qu'après mise en route d'une procédure judiciaire. Hors, pour entamer cette procédure, il faut une plainte et on se retrouve toujours dans la même impasse.

pensez vous vraiment que notre plainte n'aboutira pas? comment réussir à coincer cette personne?